

Denis BERTRAND

Université Paris 8-Vincennes-Saint-Denis

Politique et institutionnalisation de l'invention

Hommage à Antoine Culioli, décédé le 9 février 2018.

Ayant travaillé jadis avec un ami analyste de discours, Magid Ali Bouacha, qui préparait sa thèse avec Antoine Culioli alors professeur à Paris VII et directeur d'un séminaire de théorie linguistique très prestigieux, nous avons été pendant plusieurs années amenés à confronter l'approche culiolienne de l'énonciation avec la sémiotique narrative et discursive. J'ai compris que l'exigence d'une théorisation reposait précisément, chez Culioli, sur une sensibilité à la déformabilité, à la diversité et à l'hétérogénéité des phénomènes langagiers observables, soumis à nos jugements d'acceptabilité eux-mêmes variables. Il s'interrogeait sur les innombrables hiatus du sens, du « on dit / on dit pas », « on comprend différemment ou pas », aussi bien dans le cadre de la phraséologie figée que dans celui des schémas grammaticaux apparemment les plus stabilisés. Ainsi, prenant le cas du mécanisme de la passivation, il confrontait la formulation passive : « *Tous les livres de cette bibliothèque ont été lus par quelqu'un* » avec sa version à la voix active : « *Quelqu'un a lu tous les livres de cette bibliothèque* » qui, bien évidemment, ne veut plus du tout dire la même chose. « Quelqu'un » change de sens : dans le premier cas, il est distributif (il n'y a pas eu de livre sans lecteur), dans le second, il est singularisant (un individu aurait lu, à lui seul, tous les livres). La sémiotique pourrait traiter ce problème en termes d'actantialité (actant collectif / actant individuel), mais elle se trouverait sans doute embarrassée pour analyser les opérations énonciatives (de détermination, de relation, de thématisation) qui rendent compte de l'interprétation sémantique. Or cette analyse en termes d'opérations et de relation, développée par Antoine Culioli, permettrait de dégager et de formaliser les *invariants* généralisables, sous-jacents à l'activité langagière elle-même, quelle que soit la langue considérée.

Je me permettrai de rapporter une petite anecdote personnelle. En 2014, je me trouvais à Paris, à l'angle de la rue Saint Jacques et du boulevard de Port Royal. Un monsieur qui me paraissait très âgé s'approchait dans la même direction que moi, courbé, marchant avec sa

canne à petits pas... Et pourtant, j'ai cru reconnaître le regard, vif. Aussi, quand il s'est approché, au feu rouge, j'ai lancé dans sa direction, assez fort mais aussi sans avoir l'air de l'interpeller : « Monsieur Culioli...? » Aussitôt sa tête s'est redressée, il m'a regardé et m'a souri. C'était lui, le linguiste de l'énonciation. Nous avons eu une conversation d'une demi-heure, sur ses compagnons de route, sur Greimas et sur Coquet qu'il appréciait, et surtout sur le questionnement du langage et ses opérations énonciatives. La fraîcheur de son esprit de linguiste, proche du poète aussi, m'a alors frappé. Pour nourrir les problèmes qu'il soulevait l'un après l'autre, il citait comme des vers les exemples de phraséologie figée qu'il affectionne, pour ce qu'ils cachent et pour ce qu'il révèlent : « Ah! René, son vélo, j'te dis pas ! » Quand les littéraires parlent d'indicible, ils s'intéressent à « La bouche d'ombre » ou à « l'inspiration ». Lui, il creusait l'indicible à partir de ces petits « j'te dis pas ! », « j'te dis pas ! » qui, littéralement, l'émerveillaient. Ou encore, lorsqu'on s'est mis à parler de négation et de négatif, à propos du séminaire de sémiotique cette année-là, il s'est interrogé sur l'expression : « Jamais de la vie ! » Remarquable, disait-il, pour signifier « pas du tout ! » On ne pense ni à la vie, ni à la mort quand on la profère, alors pourquoi l'invoque-t-on, pourquoi cette projection dans le temps et cette décision d'un engagement aussi fondamental ? Et ainsi de suite, il y eut d'autres expressions, produits de l'usage, toutes aussi évidentes et étranges, comme des petites fenêtres ouvertes sur l'abîme du langage qu'Antoine Culioli contemple, à la recherche des opérations énonciatives généralisables dans le fouillis des énoncés.

Résumé de l'exposé

L'articulation entre invention – ce qui survient – et institution – ce qui maintient – trouve dans le champ politique une signification particulière. Le mouvement politique, du fait même du renouvellement générationnel, se caractérise par des revendications de nouveauté qui, s'il y a conquête du pouvoir, se transforment en concrétions institutionnelles. En interrogeant, d'un point de vue sémiotique, le passage du prédicat modal (pouvoir faire) au nom majuscule (le Pouvoir), on peut considérer qu'il illustre la transformation de l'invention en institution. Toutefois, en prenant appui sur la relation entre parole et action, constitutive selon Hannah Arendt de la communauté politique et de la puissance de l'institution, on interroge le mode d'existence fragile de cette dernière, toujours « en puissance » et toujours destituable.

Introduction

« En ce jour où je prends possession de la plus haute charge, je pense à ces millions et ces millions de femmes et d'hommes, ferment de notre peuple qui, deux siècles durant, dans la paix et dans la guerre, par le travail et par le sang, ont façonné l'Histoire de France, sans y avoir accès autrement que par de brèves et glorieuses fractures de notre société. »

Vous l'avez reconnu : c'est l'*incipit* du discours d'investiture de François Mitterrand, nouvellement élu président de la République, le 21 mai 1981. Il poursuit :

« C'est en leur nom d'abord que je parle, fidèle à l'enseignement de Jaurès, alors que, troisième étape d'un long cheminement, après le Front Populaire et la Libération, la majorité politique des Français démocratiquement exprimée vient de s'identifier à sa majorité sociale. »

Avant de commenter ce texte saisissant, et de vous proposer mon isotopie de lecture, je voudrais le mettre en relation avec un autre texte, très court également, extrait de *Histoire de la Révolution française* de Jules Michelet (publiée entre 1847 et 1853, sept tomes). S'exaltant de la mise en place par le gouvernement révolutionnaire des grandes institutions scientifiques (« Combien le monde est solidaire ! La science mêlée à l'action, au grand mouvement social ! »), Michelet en vient à la création, confiée à Jean-Baptiste de Lamarck – le naturaliste qui a classé les invertébrés –, du Museum d'Histoire naturelle, « la science des forces organiques ». Il écrit : « Les moindres animaux et les plus dédaignés, ceux que le roi Buffon, de si haut, n'eût pu voir, devinrent considérables. Le peuple de l'abîme, la démocratie basse des êtres encore flottants aux confins des trois règnes, eut son 89. Il apporta son titre modeste, mais touchant, son droit à l'intérêt : *la vie*. »

Et il poursuit :

« Quand Lamarck eut créé, donné ses douze chaires à Geoffroy, à Jussieu, partagé la nature, on lui dit : « Vous vous êtes oublié ? Que gardez-vous pour vous ? – Moi ? *Le monde sans nom*. » (Je souligne) Et Michelet poursuit : « Vaste empire, inconnu, ténébreux, par qui tout commence. »¹ Etc.

Les hommes et les femmes sans nom du discours de Mitterrand, qui n'entrent dans l'histoire que par de « brèves fractures », les organismes invisibles et le monde sans nom de Lamarck... qu'il lui appartient d'arracher à l'ignorance et de nommer – d'inventer au sens d'*inventio*, la découverte de ce qui était là mais qui était caché... : l'écho sémantique, d'un extrait à l'autre, résonne sans peine ; l'isotopie est en place. La langue, la science et la politique *sélectionnent*. Elles sélectionnent sur la part du

¹ Toutes les citations de Michelet sont extraites de son *Histoire de la Révolution française*, édition..., 18., p. 1637 (réf. à préciser).

continuum de monde qui leur revient. Un mot pour une chose, un type pour un ensemble, une classe pour un groupe social. Et chaque terme sélectionné, au moment même où il l'est, quelle que soit sa couverture référentielle, projette une sorte d'écran noir sur ce qui l'entoure et qui reste innommé, inclassé (sinon inclassable), ou socialement – et politiquement – ignoré. Le sens – énoncé ou perçu – n'est que la sélection d'une entité ou d'un élément parmi la totalité des choses perceptibles ou identifiables. Cette sélection donne un relief à la chose, comme un jet de lumière sur un objet qu'elle intensifie, et simultanément approfondit le creux de l'innommé autour d'elle, le complémentaire occulté².

Et il en est de même en théorie, en théorie du langage par exemple et donc en sémiotique où, comme on peut le constater depuis des décennies, l'incessante production conceptuelle et la lexicalisation de nouvelles entités ont pour visée une saisie plus juste, plus univoque, au plus près de la réalité des objets... qui de toutes façons ont une fâcheuse tendance à se dérober. Grand motif aspectuel de l'imperfection. Le vide se trouve donc ainsi corrélé au plein, et l'affirmation du concept cache, et d'une certaine manière révèle, la fragilité inhérente au langage. C'est dans ce sens que j'avais, pour ma part, défini la rhétorique comme une « discipline de l'absence », en raison même de cette quête toujours incertaine et inaboutie de la vérité, pour laquelle les orateurs mobilisent ces trésors de matériaux persuasifs qu'elle codifie pour en rendre l'utilisation transmissible et plus efficace.

Je donnerai encore un exemple frappant de ce phénomène. Relisant récemment *Moby Dick*, je me suis arrêté sur le chapitre XXXII, intitulé « Cétologie », où Melville, en naturaliste, présente une taxinomie bien ordonnée de l'univers des cétacés. Il le fait selon le critère du pliage des feuilles dans l'édition, *in-folio*, *in-octavo*, *in-douze*, allant ainsi du plus grand, le cachalot blanc, au plus petit, le marsouin. La leçon est claire : la nature est pliée dans notre langage. Le pliage des feuilles peut être compris comme métaphore du lexique et des récits qui déploient ce qui est condensé dans les noms pour faire apparaître les choses. Et cela va si loin chez Melville qu'il termine sa taxinomie sur son inévitable inachèvement. Il écrit ainsi :

« En se référant à des sources islandaises et hollandaises, ou à de vieux auteurs anglais, on pourrait dresser d'autres listes de baleines incertaines, qui ont le bonheur de porter les noms les plus invraisemblables. Je les crois totalement obsolètes et m'abstiendrai donc d'en faire état ; j'irai même jusqu'à les soupçonner de *n'être que des sons, pleins de fureur léviathanesque, mais qui ne signifient rien.* » (je souligne)

² C'est le sens, dit un psychanalyste, du *petit a* de Lacan ce « manque à être », ce « quelque chose » qui ne peut être symbolisé. Alain Vanier, à propos de l'objet petit a, écrit qu'« il est un objet non-moi, tout en n'étant pas de l'autre ; il recouvre cet espace en creux qui doit advenir. »

Et il conclut, anticipant *De l'imperfection* de Greimas :

« Je laisse mon système céatologique inachevé, comme est demeurée inachevée la grande cathédrale de Cologne, avec sa grue oisive au sommet de la tour incomplète. [...] *Dieu me garde de jamais rien parfaire ! Ce livre tout entier n'est qu'une esquisse... même pas : l'esquisse d'une esquisse. Ô Temps, Force, Argent, Patience !* »

Imperfection, questionnement sur l'innommé, on peut voir là un des motifs transversaux essentiels à toutes les mises en œuvre des langages, qu'il s'agisse de la langue même, des discours scientifique ou littéraire, du champ politique enfin qui me fait revenir à mon objet.

C'est donc moins le fait de la sélection elle-même par le nommé que cette ombre portée, cet effacement dans l'indistinct, cette occultation de ce qui aurait pu aussi être sélectionné et reconnu qui m'intéresse ici. Et va, je l'espère, nous intéresser en ce qui concerne la politique, dans cet exposé que je propose de dérouler en trois points : l'hypothèse qui va me guider tout d'abord, sur la relation entre invention et institution, montrant comment se rejoignent praxis politique et praxis énonciative. Dans le prolongement de cette hypothèse, en abordant le motif central de la politique, on examinera, deuxième partie, la relation entre /pouvoir/ comme modalité sémiotique du potentiel et Pouvoir comme autorité politique instituée. En m'appuyant ensuite sur les développements d'Hannah Arendt concernant le couple « parole et action », j'en viendrai, troisième partie, à la relation entre invention et énonciation visant la formation de l'institution, la « polis » (cité) comme « espace de l'apparence ». Enfin, en conclusion, je bouclerai la réflexion par une remarque sur institution et « résistance ».

1. Hypothèse : praxis politique, praxis énonciative

Mon hypothèse de départ sera celle-ci : l'invention en politique consisterait à arracher le visible à la force d'invisibilité, on pourrait dire « d'invisibilisation », que génère l'institution -cratique (démocratie - aussi bien que théocratie) elle-même. Le fait du pouvoir jette de l'ombre à proportion qu'il éclaire. C'est un phénomène tensif : plus il éblouit, plus il aveugle. « Je pense à ces millions et ces millions de femmes et d'hommes... qui ont façonné... sans y avoir accès... »

De son côté, l'institution résulte d'une visibilité stabilisée de phénomènes qui auparavant relevaient de l'invisible, et du non pertinent, comme, exemple parmi d'autres, le droit de vote des femmes. Il suffit de comparer les dénominations des institutions relatives à la différence des genres, pour voir prendre forme, de mieux en mieux dégagé de sa gangue, l'objet dont il est question : en 1974, Valéry Giscard d'Estaing crée pour la première fois un « *Secrétariat d'Etat à la Condition féminine* »

qui est transformé par François Mitterrand, en 1981, en « *Ministère délégué aux Droits de la femme* ». Je passe sur les années et les avatars des noms, pour arriver en 2016, quand le deuxième gouvernement Valls fait disparaître l'institution spécifique et intègre sa fonction à un ensemble plus vaste : le « *Ministère des Familles, de l'Enfance et des Droits des femmes* », lequel suscite, on le comprend, l'indignation des associations féministes. Enfin, depuis juin 2017, avec le gouvernement d'Emmanuel Macron, la fonction est dépliée en un programme narratif explicite : « *Secrétariat d'État chargé de l'Égalité entre les femmes et les hommes* ». Il serait évidemment intéressant d'analyser minutieusement les variations de dénominations, celles de l'institution elle-même (ministère, secrétariat d'État, etc.), le passage du singulier au pluriel, de l'abstrait au concret, du terme générique et vague « droits » à l'explicitation du programme.

Ainsi, du non pertinent et de l'innommé à l'émergence, et d'ajustement en ajustement l'institution prend forme. L'institutionnalisation est le produit inévitable de l'invention en politique. La politique institutionnalise, affirme une positivité qu'elle entend inscrire dans la durée – elle légifère, elle « grave dans le marbre », elle sculpte pour le durable. Mais par là elle masque, elle occulte, elle génère aussi de l'invisibilité. Ce cycle :

invention > institutionnalisation > invention

forme un schéma, à affiner. Il peut être mis en relation avec celui de la praxis énonciative : la praxis, c'est la masse parlante, qui sélectionne, tranche dans le réel, nomme, symbolise, fabrique ses catachrèses, ordonne ses phrases et développe ses discours. Phase d'invention. Les produits de cette praxis se déposent dans l'usage, formant, pour cette masse parlante devenue communauté, l'institution de la langue : on répète, on ressasse, on récite, les phraséologies se figent. Arrive l'usure, car, comme le disait mon professeur de grec, « C'est la paresse qui préside à l'évolution des langues ! » Cela entraîne des désémantisations et des resémantisations ; on jette, on oublie, on recrée, et c'est reparti. On peut nommer ces différentes phases, comme on l'a fait en sémiotique : *apparition, réclamation, invocation* et *évocation* – pour la phase d'invention ; *convocation* – pour la phase d'institutionnalisation ; *révocation* – pour la phase où, le ressassement ayant vidé le sens, de nouvelles formes d'expression et de contenu apparaissent, appelant à leur tour, si elles prennent, la reprise et la *convocation*.

Le parallèle entre les deux cycles n'est pas surprenant, le cycle politique étant lui aussi un produit de praxis énonciative, ne serait-ce que parce qu'il passe par la parole : la réclamation tend à s'institutionnaliser lorsqu'elle prend en charge l'invention sociale ou sociétale.

On peut observer bien des phénomènes où s'entrelacent ces deux dimensions, la langue n'étant jamais loin du politique, celui-ci étant même inhérent à celle-là. La politique, au féminin cette fois, a pour impératif d'interroger les catégorisations à travers lesquelles le corps social se représente à ses propres yeux, soit pour conforter ces catégories et renforcer leur inscription institutionnelle, soit au contraire pour les disqualifier et les modifier. « Les topoï mouvants du politique », c'est ainsi que nous avons intitulé, Amir Biglari et moi-même, une partie du chapitre que nous avons écrit ensemble sur « Sémiotique et science politique », pour un ouvrage à paraître très prochainement sous sa direction, *Sémiotique en interface* (éditions Kimé). Non seulement en effet ce domaine se structure autour des fortes oppositions binaires bien connues (gauche / droite ; nation / Etat ; immigré / réfugié ; réaction / réforme, etc.), mais surtout il est le foyer de l'invention pour des catégories nouvelles.

C'est ainsi, par exemple, que Frédéric Lordon³, théoricien de l'économie politique et animateur du mouvement « Nuit debout » en 2016, invente l'expression « citoyennisme intransitif ». Cette notion appelle des définitions différentielles (intransitif vs transitif ; citoyennisme vs citoyenneté), celles-ci pouvant s'affiner, comme c'est le cas ici, jusqu'à des différences à caractère connotatif (le jugement dépréciatif appelé par le suffixe « -isme »). Mais l'analyse ne peut en rester à la seule opposition catégorielle. D'un côté, parce que les termes ne s'opposent pas seulement mais ils se recouvrent aussi et se polarisent (appelant une analyse tensive) : de la citoyenneté au citoyennisme, le contenu sémantique de « citoyen » s'étire dans deux directions, superposables d'abord et opposables ensuite. Et de l'autre côté, parce que ces termes impliquent l'énonciation qui rapporte toute signification à son acte d'engendrement, avec ses instances et ses interactions potentielles. Ainsi, l'énonciateur Lordon, en proférant son « citoyennisme intransitif », se subdivise en plusieurs instances de discours : une instance cognitive, qui analyse et segmente ; une instance grammaticale, qui réinterprète un métaterme (« intransitif » au sens de narcissique) ; une instance judiciaire, qui sanctionne ; une instance passionnelle, qui méprise ; une instance rhétorique, qui sollicite l'adhésion. Une nouvelle catégorisation est donc en route, et on ne peut savoir si elle « prendra » ou non, si elle restera un (plus ou moins) « bon mot » ou si elle rentrera dans l'institution de la langue. A vrai dire, cette dernière issue a fort peu de chances d'advenir, si on rapporte l'événement de langage à l'événement politique lui-même. « Nuit debout » se proclame invention mais se veut anti-institutionnalisation. Comme l'indiquait Patrice Maniglier, dans un entretien au *Point* un peu plus tard : « *Nuit debout n'avait pas vocation à créer un parti, au contraire, le mouvement était même hostile à toute*

³ Membre du collectif « Les économistes atterrés », il fut un des animateurs du mouvement « Nuit debout » en 2016. Le « citoyennisme intransitif » est extrait d'une de ses interventions au sein de ce mouvement.

création politique. » Une invention pure, en quelque sorte... mais alors vouée à la disparition ?

La praxis énonciative se confond encore avec la praxis politique dans ce qu'on appelle aujourd'hui la langue inclusive touchant la question du genre, simultanément grammatical et sexuel. Je voudrais en donner un exemple, dont je crois avoir déjà parlé, mais qui prend un sens nouveau avec la dialectique « invention / institution ». Un sens nouveau et un sens plus fort dans la mesure où non seulement le problème langagier du genre se trouve transposé, à un niveau supérieur, en un problème plus général de minorité opprimée, mais aussi se double immédiatement d'une traduction institutionnelle. La catégorisation sémantique est inhérente à ses enjeux politiques.

De 2016 à aujourd'hui, à Paris 8, un mouvement s'est développé pour le droit à la « non-mixité racisée », c'est-à-dire à la revendication d'activités séparées selon la couleur de peau. Plus précisément, cette revendication exigeait la « non-mixité des non-blanc.he.s ». Des appels à des réunions et à des colloques, excluant que les blanc.he.s y participent autrement que comme public, devait réunir les « paroles non blanches » pour échanger sur les problèmes de discrimination dont leurs énonciateurs sont les victimes. Le 4 mai 2016, *Mediapart* publiait une tribune signée par un ensemble d'intellectuels et d'universitaires blancs et blanches... notamment de Paris 8, soutenant ce droit des non-blanc.he.s à se réunir sans eux pour débattre des problèmes qui leur sont propres. Cette affaire est remontée jusqu'à l'Assemblée nationale où les protestations républicaines ont été vives. La graphie (« blanc.he.s ») montre le souci de préserver l'intégralité du féminin à côté du masculin, traduisant une véritable hantise de la question du genre au cœur de la langue française qui, ne connaissant que le masculin et le féminin, se trouverait bien embarrassée si cette invention devait s'institutionnaliser. Or, la préoccupation générique occulte un autre phénomène et montre un aveuglement surprenant sur le sens contextuel des sémèmes en question. Comment justifier en effet qu'on accepte comme une évidence indiscutable aujourd'hui l'opposition « blanc vs non blanc » ? Il faut pour cela revenir à une conception strictement référentielle du langage, croire que les mots adhèrent directement aux choses, que la différence objective de la couleur de peau constitue en soi un critère, et que les déterminations discursives sont sans importance. En l'occurrence, c'est ne pas s'étonner que cette distinction rende légitime un droit différentiel à prendre la parole, en réactivant du même coup les racines du discours raciste institué de la fin du XIX^e siècle... Bref, malaise dans l'invention revendiquée.

Ainsi donc, praxis énonciative et praxis politique sont coextensives. Comme l'ont montré les exemples analysés, les enjeux de l'invention dans la langue sont d'ordre institutionnel. Entre libération et oppression, ils sont liés à la question du pouvoir.

2. De la modalité potentielle (/pouvoir faire/) à l'autorité instituée (le Pouvoir)

Dans notre texte, avec Amir Biglari, nous consacrons un assez long développement à ce que nous appelons « Le complexe du pouvoir », en jouant bien entendu sur le mot « complexe » pour souligner quelques paradoxes du mot « pouvoir ».

Question centrale de la science politique, le pouvoir pour le sémioticien, est au départ une affaire modale. A leur niveau très général de formulation, les concepts modaux sont forcément polysémiques, à travers leurs déclinaisons figuratives ou leurs implications anthropologiques, socio-économiques et politiques. Ainsi, *vouloir*, modalité première, fondatrice du sujet, se subdivise en vouloir-désir et vouloir-volonté, comme l'illustrent, entre autres, les deux traitements de la figure de Marianne dans les mairies françaises : la Marianne mariale, vierge désirable et déesse de la fécondité sous le signe de laquelle on se marie, et la Marianne martiale, guerrière et intrépide, figure de Minerve sur les pièces de monnaies ou au fronton des édifices officiels. Même chose pour le *devoir*, analysable comme dédoublement actantiel d'une part (le *devoir*, c'est le *vouloir* d'un autre, reconnu du même coup comme Destinateur institué), mais aussi, d'un point de vue anthropo-sémiotique, le *devoir* comme manifestation de la dette. Chaque opération déontique est en réalité le règlement d'une dette, et donc la réponse à un don qui est anthropologiquement interprété comme un prêt (« don » de la vie par exemple, pour le *devoir* filial).

Qu'en est-il alors du *pouvoir* ? La relation entre le statut formel de cette modalité et l'acceptation qui la place au centre même de l'exercice politique est problématique. Comment passe-t-on de l'un à l'autre ? Dans *Sémiotique : dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, l'entrée « Pouvoir » (1979 : 286-288) est révélatrice du problème, mais non de sa solution. Ainsi, les deux champs de rection de la modalité, être et faire, sont très différemment lexicalisés. D'un côté, les /pouvoir être/, /ne pas pouvoir être/, /pouvoir ne pas être/ et /ne pas pouvoir ne pas être/ sont lexicalisés, comme on le sait, par la « possibilité », l'« impossibilité », la « contingence » et la « nécessité ». Les termes sont isotopes sur un plan strictement conceptuel. Or la même opération appliquée ensuite au /pouvoir faire/, /pouvoir ne pas faire/, etc. est lexicalisée par la « liberté », l'« impuissance », l'« indépendance » et « l'obéissance ». Les relations entre ces dénominations sont discutables, « indépendance » étant posée comme contraire de « liberté », et « obéissance » comme (sub-)contraire d'« impuissance ». Mais l'isotopie de ces dénominations est claire, elle est d'ordre politique. Pourtant, le dictionnaire n'en dit rien alors même qu'il insiste quelques lignes plus loin sur la complémentarité modale du *pouvoir* et du *devoir*, celui-là

présupposant celui-ci. Ainsi, l'obéissance (/ne pas pouvoir ne pas faire/) présuppose une prescription logiquement antérieure (/devoir faire/). C'est dire que deux univers actantiels surgissent, celui qui prescrit et celui qui accomplit, le pouvoir se trouvant alors dans la relation même entre les deux modalités. En d'autres termes, le pouvoir dans son acception politique ne réside pas dans la modalité du *pouvoir*, mais dans la relation qui s'instaure entre les deux modalités non seulement présupposées mais hiérarchiquement imposées, celle du *devoir* et celle du *pouvoir*. Ainsi envisagé, le pouvoir politique implique donc l'instauration des rapports de force : pour passer de la simple définition modale à la définition politique, il faut introduire et expliciter les relations actantielles, et montrer le pouvoir dans son effectivité narrative, c'est-à-dire à la fois comme potentialité et comme actualisation en devenir. Il faut faire intervenir ses modes d'existences corrélés.

La grande majorité des philosophes qui ont abordé cette question du pouvoir politique, l'ont fait en termes de domination (dominant / dominé ; maîtrise / servitude, etc.) en retenant le mode d'existence du réalisé : c'est le pouvoir comme exercice et comme institution.⁴ En nous maintenant dans ce mode d'existence, et pour clarifier ce champ définitionnel particulièrement complexe, nous avons dégagé avec Amir quatre cas de figure, dont la typologie repose, formellement, sur une double opposition combinée : d'un côté, le pouvoir comme *domination extériorisée ou intériorisée*, et de l'autre, sa mise en œuvre sur le mode *concentré ou diffus*. Le quaterne qui résulte de cette composition offre le bénéfice de la synthèse et de la cohérence. Et s'il n'épuise pas pour autant, comme on va le voir, les conceptions du pouvoir⁵, il exprime néanmoins des modalités différentes de son institutionnalisation : plus il est extériorisé et concentré, plus il exige une inscription dans l'institution ; plus il est intériorisé et diffus, moins il la demande. Je ne vais dire que

⁴ C'est la conception transversale à des penseurs, par ailleurs très différents les uns des autres, tels que Platon, Aristote, Machiavel, Hegel, Nietzsche, Weber, de Jouvenel. Cependant, cette conception n'est pas partagée par tous. On observe ainsi que des théoriciens comme Arendt, Foucault ou Crozier, remettent en cause, chacun à sa manière, les analyses classiques

⁵ Il convient de signaler un point important dès maintenant. Arendt regrette le caractère flou de la terminologie dans le domaine de la science politique, source possible de nombreux malentendus : « Il me paraît assez triste de constater qu'à son stade actuel la terminologie de notre science politique est incapable de faire nettement la distinction entre divers mots clefs, tel que "pouvoir", "puissance", "force", "autorité", et finalement "violence", dont chacun se réfère à des phénomènes distincts et différents. Les utiliser comme s'il s'agissait simplement de synonymes, non seulement dénote une certaine insensibilité à leur signification linguistique, ce qui paraît assez grave, mais témoigne en outre d'une ignorance regrettable des réalités auxquelles ce langage se réfère. [...] Au-delà d'une confusion apparente demeure la ferme conviction que des distinctions terminologiques plus précises seraient, au mieux, d'une importance mineure : la conviction que le problème politique essentiel est et a toujours été de savoir qui domine et qui est dominé. Pouvoir, puissance, force, autorité, violence : ce ne sont là que des mots indicateurs des moyens que l'homme utilise afin de dominer l'homme » (1972 [1972] : 143-144). Comme le note Bani Sadr (à paraître), ces notions fondamentales en science politique, selon qu'elles sont utilisées dans le langage de liberté et de droit ou dans le langage de rapports de force, ont des significations très différentes (il distingue deux types de langage, dont chacun possède des propriétés spécifiques et opposées). Voir *infra*.

quelques mots sur chaque pôle du quaterne, renvoyant à la future publication.

2. 1. Le pouvoir comme *domination extériorisée concentrée*

C'est le pouvoir comme institution coercitive. D'un côté, se trouve un Destinateur, « siège d'un *pouvoir* transcendant et irréversible » (comme l'écrivait Jean-Claude Coquet en 1997 : 10). Il détermine l'ordre des valeurs pour prescrire des conduites (sur le mode de l'obligation ou de l'interdiction) puis il évalue et sanctionne. De l'autre côté, se trouve un sujet qui ne peut que subir cette force imposée. Sous cet angle, le pouvoir se manifeste donc par la domination d'une volonté sur une autre, et par la subordination qui en résulte d'un sujet à un autre. C'est la force mise en œuvre dans une dictature ou, sous certaines conditions, dans une démocratie. Pour Max Weber, c'est la définition même de l'État. Je cite :

[...] l'État est un rapport de domination exercé par des hommes sur d'autres hommes, et appuyé sur le moyen de la violence légitime (ce qui signifie : considérée comme légitime). Pour qu'il existe, il faut donc que les hommes dominés se soumettent à l'autorité revendiquée par ceux qui se trouvent en position de domination dans chaque cas considéré (2003 : 119)⁶.

L'affirmation bien connue du général de Gaulle va dans le même sens : « Le gouvernement [...] n'a pas de propositions à faire, mais des ordres à donner » [1999 [1940-1942] : 59]. Appareil d'État, systèmes policiers, techniques de répression, structures militaires et para-militaires, organisation des grands partis constituent, sous cet angle, autant d'institutions qui concentrent cette domination extériorisée, appliquée à l'intégrité du corps de chacun des membres du « corps social ». Le sujet, individuel ou collectif, est plus ou moins capable de *résister* à la force exercée par le Destinateur, résistance qui se manifeste sous diverses formes, des plus pacifiques aux plus conflictuelles⁷.

2. 2. Le pouvoir comme *domination extériorisée diffuse*

Le modèle réticulaire du pouvoir développé par Michel Foucault illustre cette position. Le modèle en est connu. Loin d'être l'apanage de l'État, le pouvoir est

⁶ Weber, sur ce point, ne reprend que la conception du pouvoir chez les philosophes grecs (voir par exemple les typologies du gouvernement dans *La République* de Platon et la *Politique* d'Aristote). Comme le souligne Jacqueline Russe en commentant les approches politiques de ces deux philosophes : « Les formes de gouvernement s'intègrent dans des structures et systèmes de domination. La pensée grecque définit donc le politique en termes de domination, sujétion et aussi violence. Le couple maîtrise / obéissance scande les métamorphoses du pouvoir » (1994 : 260).

⁷ Telles que le sit-in, la grève, la manifestation, le sabotage, voire la révolution qui ambitionne, radicalement, de renverser les hiérarchies établies. En Iran aujourd'hui, où le Guide suprême désapprouve l'usage de la bicyclette par les femmes alors que la loi ne l'interdit pas, faire du vélo, quand on est femme, devient un acte politique de résistance.

présent dans toute institution, il est même lié au phénomène de l'institutionnalisation. Il se propage et se diffuse sous forme de phénomènes locaux, de manière décentrée, à travers toutes les hiérarchies et toutes les pratiques, y compris les plus infimes et les plus quotidiennes, sous une forme microscopique, depuis la structure institutionnelle établie jusqu'aux rapports individuels. Chez Foucault, le pouvoir implique, selon la formulation de Jacqueline Russe, « un jeu de stratégies, un réseau mobile, un ensemble de rouages et de foyers, d'actes minuscules, fragmentés, divers, épars, aux lignes de force changeantes » (1994 : 178). On peut le caractériser sur le plan actantiel par la pluralisation, et sur le plan figuratif par l'essaimage... Foucault écrit (citation un peu longue) :

Il n'y a de pouvoir qu'exercé par les « uns » sur les « autres » ; le pouvoir n'existe qu'en acte, même si bien entendu il s'inscrit dans un champ de possibilité épars s'appuyant sur des structures permanentes. [...] Ce qui définit une relation de pouvoir, c'est un mode d'action qui n'agit pas directement et immédiatement sur les autres, mais **qui agit sur leur action propre. Une action sur l'action, sur des actions éventuelles, ou actuelle, futures ou présentes.** [...] Une relation de pouvoir [...] s'articule sur deux éléments qui lui sont indispensables pour être justement une relation de pouvoir : que « l'autre » (celui sur lequel elle s'exerce) soit bien reconnu et maintenu jusqu'au bout comme sujet d'action ; et que s'ouvre, devant la relation de pouvoir, tout un champ de réponses, réactions, effets, inventions possibles⁸. (1984 : 312-313)

La conception foucauldienne du pouvoir met en avant quelques aspects qui en illustrent la complexité.

1. le pouvoir n'est pas substantiel (fondé sur une essence ou une substance qui lui seraient inhérentes) mais relationnel, c'est-à-dire qu'il disparaît en dehors de la relation.

2. Il est non seulement relationnel, mais aussi pragmatique, dans la mesure où il résulte de la mise en place de deux ou plusieurs actions qui s'influencent et se déterminent.

3. Ces relations et ces actions, généralisées au sein d'une société, constituent un réseau dynamique qui met en scène des jeux interdépendants d'acteurs dont l'action implique des ajustements entre participants et fait appel des stratégies et contre-stratégies, programmes et contre-programmes.

4. Cette relation dominant / dominé peut donc s'actualiser à tout moment : les deux pôles de la relation minimale sont des sujets capables d'agir ou de réagir, de forcer ou de résister, d'être laxiste ou de se soumettre, etc.

⁸ « Deux essais sur le sujet et le pouvoir », dans DREYFUS, Hubert L. et RABINOW, Paul, *Michel Foucault : un parcours philosophique*, Paris, Gallimard, pp. 297-321.

5. Enfin, la relation peut être d'ordre polémique ou contractuel, ou les deux à la fois (les deux sujets peuvent s'accorder ou s'opposer, ou en partie s'accorder et en partie s'opposer, ou s'accorder à un moment donné et s'opposer à un autre moment).

Tous ces traits construisent la figure centrale du **dispositif** chez Foucault. Je renvoie ici au texte de G. Deleuze dans un volume d'hommage à Foucault, « Qu'est-ce qu'un dispositif ? »⁹ L'image du « réticulaire » le suggérait, le dispositif est un écheveau, il est fait de lignes de nature différente, chacune étant brisée, soumise à des variations, à des dérivations et à des bifurcations. Deleuze en fait une sorte d'inventaire : « Les dispositifs ont (...) pour composantes des lignes de visibilité, d'énonciation, des lignes de force, des lignes de subjectivation, des lignes de fêlure, de fissure, de fracture, qui toutes s'entrecroisent et s'emmêlent (...) » (*ibid.*, p. 320) On voit par là comment le pouvoir est à la fois dans l'institution et hors d'elle, comment il y prend appui et s'en détache, rejoignant en quelque sorte la modalité elle-même, ou articulant sans cesse les jeux du pouvoir comme possibilité, comme potentialité et comme réalité. Deleuze dit des choses très intéressantes à ce sujet, qui répondent à nos deux volets de l'invention et de l'institution. Il écrit, p. 324 : « Les différentes lignes d'un dispositif se répartissent en deux groupes, lignes de stratification ou de sédimentation, ligne d'actualisation ou de créativité. » Et il montre que Foucault ne développe en ses livres (sur les prisons, les hôpitaux, la clinique, etc.) que le premier groupe, réservant aux seuls entretiens le second, ce qui, dit Deleuze, « nous entraîne vers un devenir ». Car les livres, qui portent sur des institutions, sont eux-mêmes des objets réalisés, sédimentés et par là institués ; à ce versant de l'institution répond celui de l'invention : c'est la place qu'occupent les entretiens qui, eux, en modulant les modes d'existence, en traçant « des lignes d'actualisation » réinstaurent le sujet modal, potentiel, de l'invention. C'est la raison pour laquelle Foucault, souligne Deleuze, attachait autant de prix à ses entretiens qu'à ses grands livres.

Troisième et quatrième types, plus brièvement.

2.3. Le pouvoir comme *domination intériorisée diffuse*

Il s'agit ici de l'intériorisation du pouvoir de l'autre, qui consiste à le faire admettre au « maître [qui] habite au-dedans de nous-mêmes », selon le mot de Platon (1967, 590d-e : 78)¹⁰. Cette forme de pouvoir régit le sujet dominé, dont l'état constitue en

⁹ G. Deleuze, « Qu'est-ce qu'un dispositif ? » (1988), in *Deux régimes de fous. Textes et entretiens, 1975-1995*, Paris, Minuit, 2003, p. 316-325.

¹⁰ Platon affirme : « nous croyons [...] qu'il n'est rien de plus avantageux à chacun que d'être gouverné par un être divin et sage, soit que ce maître habite au-dedans de nous-mêmes, ce qui serait le mieux, soit au moins

lui-même le moteur de la soumission et anticipe l'obéissance. On dira que ce pouvoir intériorisé est extense, c'est-à-dire actualisé de manière diffuse. Cela correspond à la conception de Max Weber lorsqu'il écrit :

Domination [*Macht*] signifie la chance de trouver des personnes déterminées prêtes à obéir à un ordre [*Befehl*] de contenu déterminé ; nous appelons discipline [*Disziplin*] la chance de rencontrer chez une multitude déterminable d'individus une obéissance prompte, automatique et schématique, en vertu d'une disposition acquise (1995 [1921] : 56).

On retrouve ici le motif de la « servitude volontaire » dont Étienne de la Boétie a isolé et décrit le phénomène (1576), qui se distille au sein du corps social à travers les mini-rouages des dispositifs au sens foucauldien. Un exemple intéressant de cette manifestation du pouvoir intériorisé est « l'amour du maître », évoqué par Machiavel. Paul Veyne dans sa préface au *Prince* écrit :

Machiavel procède [...] à une analyse de la relation d'obéissance ; elle est un rapport d'extériorité, de passivité et d'habitude, qui induit chez les sujets l'amour de leur maître. (...) la soumission induit une accoutumance, une habitude, dont les sujets se font un droit et qui devient « une affection naturelle » [...] Il est nécessaire, en effet, « qu'un prince se fasse aimer de son peuple » (Veyne, cité par Russe, 1994 : 261-262).

La crainte que doit susciter le prince « est finalement très semblable à l'amour » (*Ibid.* : 262). Il ne s'agit donc pas de l'exercice d'un pouvoir coercitif, ni d'une sollicitation rhétorique de persuasion, ni du foisonnement des déterminations en réseau, mais bien de la dimension sensible et affective interne au sujet, qui implique donc en même temps son corps. On peut se référer ici à la distinction proposée par Jean-Claude Coquet entre *phusis* et *logos*, celui-là précédant et commandant celui-ci (en termes de « prise sur l'univers sensible » pour la *phusis*, et de « reprise, via le jugement, de l'expérience » pour le *logos*). On peut dire alors que le pouvoir intériorisé, agissant au plus profond de la *phusis*, prépare le terrain pour le pouvoir extériorisé, celui qui passe par le *logos*. Cette observation ne signifie pas que le pouvoir extériorisé sans le pouvoir intériorisé est impossible, mais elle implique que dans ce cas il sera nécessaire de faire appel à la violence physique pour l'exercer.

2.4. Le pouvoir comme *domination intériorisée concentrée*

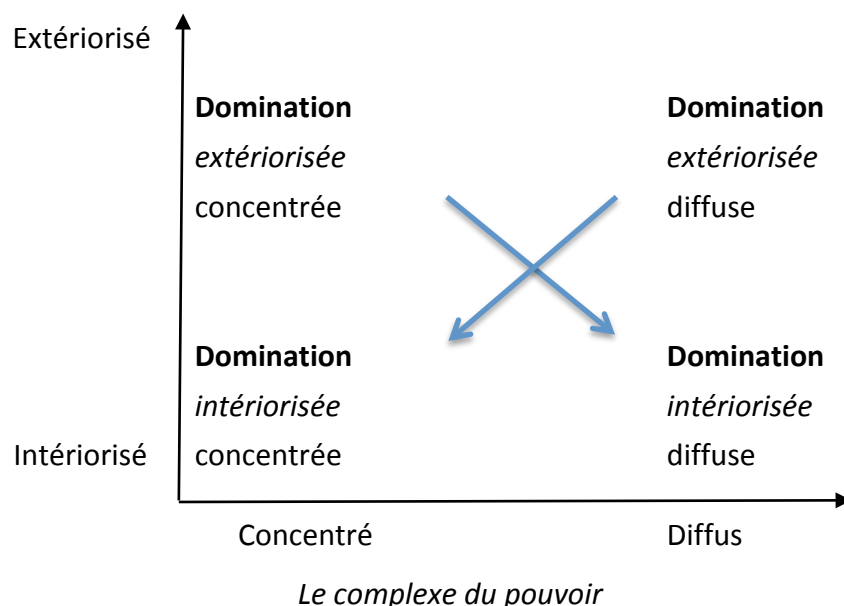
La distinction entre *phusis* et *logos* permet aussi de mieux comprendre la différence entre cette forme de pouvoir et la précédente, le passage d'une

qu'il nous gouverne du dehors, afin que, soumis au même régime, nous devenions tous semblables et amis dans la mesure du possible [...]. Et la loi ne montre-t-elle pas précisément cette même intention, elle qui prête son concours à tous les membres de l'État ? » (*Ibid.*).

domination intériorisée diffuse à une forme concentrée. Celle-ci s’y oppose en ce qu’elle implique l’assomption forte là où il n’y avait que le consentement passif, l’acceptation et le subir. Ici l’agir l’emporte, le *logos* prend en charge la *phusis*. C’est ce que montre, entre autres, le phénomène d’attachement au bourreau connu sous le nom de « syndrome de Stockholm ». Mais plus généralement, et hors de ce contexte pathologique spécifique, relèvent de cette forme de domination tous les phénomènes de conversion politique opportuniste, le discours dominant étant alors celui de la *justification*, qui présuppose par définition l’accomplissement antérieur de l’acte, la transformation réalisée.

On peut penser, par exemple, à la figure du profiteur qui caractérise le rôle thématique du *collaborateur*. Sa justification, comme l’a analysée en son temps Jean-Paul Sartre [1949] dans *Situations III*, « Qu’est-ce qu’un collaborateur ? » (Paris, Gallimard, 2003), est celle du /ne pas pouvoir ne pas faire/ associé avec l’éthique du « moindre mal » et plus encore, du « progrès » lié à la marche de l’Histoire. Sartre écrit : « On ne sait où l’on va, mais puisqu’on change, c’est qu’on s’améliore. Le dernier phénomène historique est le meilleur simplement parce qu’il est le dernier » (2003 [1949], p. 42).

Il est possible de visualiser ces quatre types de conception du pouvoir sur un quaterne sémiotique enchâssé de deux lignes tensives :



Au terme de ce parcours, on perçoit mieux la relation entre l’analyse *de* pouvoir et celle *du* pouvoir, entre le prédicat modal et la substantivation du verbe, cœur de la politique. On mesure donc le passage de la modalité potentielle et actualisante du /pouvoir faire/ à l’autorité du Pouvoir, avec un P majuscule. On peut dire,

schématiquement, que la modalité, constitutive de l'actant, représente le versant potentiel de l'invention, alors que le pouvoir nominalisé, avec le dispositif qui l'accompagne pour l'exercice de l'autorité, représente le versant réalisé de l'institution.

Mais cette interrogation sur les relations entre invention et institution dans le champ politique, si elle nous montre la complexité de ses modes d'existence, nous pousse aussi à approfondir la réflexion. D'une part en précisant ce qu'on entend ici par *invention*, d'autre part en nous amenant à dépasser la typologie des modes de pouvoir, typologie commode mais figée, pour accéder à une conception plus « fluente » du pouvoir, moins directement ancrée dans la domination considérée comme un préalable. Préciser ce qu'on entend par invention : dans ce contexte, telle que je la comprends et telle que je l'ai située à partir de la citation introductive de François Mitterrand, l'invention est la manière d'amener à l'existence des réalités, des problèmes, des situations, des pratiques et des acteurs que l'état institutionnel des formes politiques en place renvoie à l'obscurité et voue à l'inexistence. Dépasser la conception du pouvoir comme domination, c'est chercher à comprendre les formes de son avènement en amont des hiérarchies instituées par lesquelles il s'impose à tous. D'où le troisième point que je ne vais pas pouvoir développer, mais qui me paraît important, sur ce qu'on pourrait appeler les conditions de l'invention en politique. En me référant à Hannah Arendt, je les placerai entre la parole et l'action.

3. Les conditions de l'invention : entre parole et action

Le pouvoir comme on l'a vu, dans son acception politique, est considéré comme établi, stabilisé, institué. Or, et c'est ce que montre très bien Hannah Arendt en focalisant le potentiel du pouvoir compris d'abord dans son acception modale, il peut mettre en jeu d'autres valences, sur fond d'aspectualité et de modes d'existence. Elle le fait autour du concept de **puissance**. Ce concept est à comprendre, non pas comme para-synonyme de force, mais comme ce qui est « en puissance », en puissance d'action, c'est-à-dire ce qui, non accompli, correspond à une potentialité. Le pouvoir est alors envisagé comme susceptible de – voire appelé à – advenir. Ainsi défini, il est en mesure de convertir les forces éparses en création dynamique « concertée » comme elle dit, nécessaire à l'existence politique ou à la revitalisation des liens sociaux. Elle écrit, dans *Du mensonge à la violence* (1972, Paris, Calmann-Lévy) :

Le *pouvoir* correspond à l'aptitude de l'homme à agir, et à agir de façon concertée. Le pouvoir n'est jamais une propriété individuelle ; il appartient à un groupe et continue à

lui appartenir aussi longtemps que ce groupe n'est pas divisé. Lorsque nous déclarons que quelqu'un est « au pouvoir », nous entendons par là qu'il a reçu d'un certain nombre de personnes le pouvoir d'agir en leur nom. Lorsque le groupe d'où le pouvoir émanait à l'origine se dissout [...] son « pouvoir » se dissipe également. (1972 : 144)

Non plus pouvoir au sens où nous l'entendions précédemment comme exercice, mais plutôt comme *puissance d'action*. Il s'agit d'une volonté et d'une quête partagées, d'une action et d'une production collectives. Cette conception fait passer au second plan la dimension hiérarchique et conflictuelle de la domination, de la résistance et de la confrontation au profit de la dimension contractuelle : elle s'appuie sur un contrat mutuel, qui aurait comme objectif la formation de la *polis* – la cité.

Dans *Condition de l'homme moderne*, ouvrage extrêmement riche et complexe, la réflexion d'Hannah Arendt apporte des précisions sur ce qu'on nomme ici « contrat mutuel ». Je prendrai pour cela appui sur les premières pages du chapitre V, intitulé « L'Action », faisant suite aux deux grands chapitres précédents qui ont pour titre « Le Travail » (grâce à quoi l'homme survit) et « L'Œuvre » (grâce à quoi l'homme se survit). Je m'attacherai surtout au premier sous-chapitre intitulé « La révélation de l'agent dans la parole et l'action » (pp. 231-238). La *polis*, la cité, doit être comprise non pas comme localisation, mais comme, je cite, « l'organisation du peuple qui vient de ce que l'on agit et parle ensemble. » (258) Parole et action sont réciproquement fondatrices du sujet politique, tout en étant soigneusement distinctes. On trouve des énoncés tels que « C'est par le verbe et l'acte que nous nous insérons dans le monde humain » (233), « La parole et l'action révèlent cette unique individualité » (232), « Si la parole et l'action sont si étroitement apparentés, c'est que l'acte primordial et spécifiquement humain doit en même temps contenir la réponse à la question posée à tout nouveau venu : "Qui es-tu ?" » (235)

Ce qu'Hannah Arendt appelle « l'espace de l'apparence », c'est l'espace public, c'est l'espace dont la réalité est garantie parce qu'il comprend la présence d'autrui, parce qu'il apparaît à tous et que tous s'y reconnaissent. Ce qui apparaît à tous, c'est la *polis*. Elle observe que ce qui manque de cette apparence « n'a point de réalité ». Et elle affirme que « l'espace de l'apparence commence à exister dès que les hommes s'assemblent dans le mode de la parole et de l'action ». Or, le mode d'existence de cet espace de l'apparence, qui fonde la *polis*, en d'autres termes l'institution, est par définition précaire.

Elle parle de l'institution, de ce qui la fait advenir, de ce qui en fait la fragilité.

Le domaine public de l'institution est ce qui est nommé par Hannah Arendt « l'espace potentiel d'apparence entre les hommes agissant et parlant » (260)

On doit interroger à nouveau les concepts sémiotiques. De même que la modalité se modifie en se nominalisant en pouvoir, de même les modes d'existence révèlent leur caractère structurant, crucial et d'une certaine manière fondateur en devenant des concepts clefs de voûte du politique. En effet, le pouvoir possède dans sa définition une force d'actualisation (par rapport au vouloir qui virtualise), mais actualisation n'est pas réalisation. Elle reste en balance, en équilibre entre réalisation et potentialisation. Le potentiel est crucial : « la puissance, comme Hannah Arendt l'écrit, est toujours une puissance possible, et non une entité interchangeable » (p. 260). Puissance en puissance, toujours sur le point de se résorber, de se virtualiser. C'est dire que l'institution n'existe jamais pleinement, irrévocablement. Elle se définit à travers les modes d'existence dont le propre est moins dans les états qu'ils désignent que dans la mouvance qui peut toujours les faire transiter d'un état à un autre. Les modes d'existence expriment l'inhérence de la fluctuation. Or l'institution ne peut s'actualiser que lorsque la parole et l'action ne se dissocient pas. C'est pourquoi les fake news et la post-vérité, au cœur de notre actualité politique nationale et internationale, ont un pouvoir si dissolvant.

Mais l'intérêt est surtout, à mes yeux, dans la spécificité de la parole qui accompagne l'action, dans le passage du « ce que » – les propriétés, les qualités et les défauts de celui qui agit, implicites dans l'action et révélés par elle – le passage de ce « ce que » au « qui ». Le qui révèle l'identité personnelle, et marque, comme l'écrit Arendt, « l'apparition dans le monde humain ». Cette apparition et cette insertion sont très explicitement, dans le discours d'Arendt, des actes d'invention. En effet, il y a plusieurs formes d'insertion dans ce monde. Il y a insertion par le travail, mais elle nous est imposée pour la survie de nos corps ; il y a insertion par l'œuvre, celle de l'artisan par exemple, et elle est imposée par l'utilité. Celle qui est liée à la parole et à l'action vient du fait d'être « nouveau venu au monde ». L'impulsion de cette insertion dit Arendt vient de notre naissance, à quoi « nous répondons en commençant du neuf de notre propre initiative » (233). Agir, c'est prendre une initiative, mettre en mouvement, créer du neuf, inventer.

Or c'est par la parole que cette révélation du sujet s'accomplit, par delà l'action : « Sans l'accompagnement du langage, l'action ne perdrait pas seulement son caractère révélateur, elle perdrait aussi son sujet. » écrit Hannah Arendt (p. 235). On est ici évidemment très proche de la conception énonciative du sens, et on reconnaît des positions proches de ce que sera la sémiotique des instances. La phrase suivante l'indique presque explicitement : sans cet accompagnement de la parole, « il n'y aurait plus d'hommes, mais des robots exécutant des actes qui, humainement parlant, resteraient incompréhensibles. » Des non-sujets, en somme. C'est par la parole en effet que « l'agent s'identifie comme acteur » écrit-elle. Et nous

reconnaissons bien au mot acteur son sens sémiotique : c'est-à-dire un actant (ici nommé *agent*), doté de rôles thématiques. L'acteur, c'est celui qui « annonce ce qu'il fait, ce qu'il a fait, ce qu'il veut faire » (235), c'est celui qui assume un rôle et l'exprime, celui qui met l'action en lumière et lui donne de l'éclat, celui qui lui confère de la gloire. Bref, on l'aura compris, la parole au regard de l'action c'est le récit, et le récit c'est la mise en communauté des actions fondatrices de notre être politique, donc l'inventant. L'action et la parole ont lieu entre humains, produisent des histoires et, par ce moyen, créent à la fois la communauté et la puissance. Chaque vie peut être contée aux autres comme histoire, et ce récit, explique Hannah Arendt, est « la condition pré-politique et préhistorique de l'Histoire. » (242).

Je m'arrête ici. Mais je voudrais porter cela comme un plaidoyer pour l'énonciation. Aujourd'hui, en sémiotique, on observe une tendance, compréhensible et intéressante, à l'extension du concept d'énonciation au-delà de ses attributions originaires liées au langage verbal. On peut lire des critiques sévères des définitions de Benveniste (je pense à une page de Claudio Paolucci, dans *Versus*, à discuter). Maria Giulia Dondero, observe justement dans la conclusion de son article en ligne (site des *Actes sémiotiques*) intitulé « Énonciation et modes d'existence » : « Dans notre parcours, nous avons rapidement quitté l'acceptation restreinte d'énonciation (énonciation énoncée) et nous avons remarqué que plusieurs théories de l'énonciation élargie, entendue comme lieu d'explication de la production du sens à différents niveaux de pertinence, convergent vers une vision impersonnelle du sens, dont le sujet est une articulation tardive. »¹¹

Or, justement, entre praxis énonciative et énonciation effective, c'est bien au contraire vers une vision personnelle du sens que nous tendons. J'aurais aimé commenter aussi, mais nous n'aurons pas le temps, ce puissant paragraphe de Pierluigi Basso qui ouvre, p. 421, le chapitre 5, « Médiations et économie de la communication », de son grand livre *Vers une écologie sémiotique de la culture*. Je lis :

« La sémiotique étudie les formes de médiations élaborées par les cultures ; ces dernières trouvent une forme d'exemplification iconique primordiale dans l'espace phénoménal qui offre toujours des éléments médiateurs, comme la lumière, le vent, l'eau et le brouillard. L'énonciation n'est qu'une leçon tirée de médiateurs naturels, étant donné qu'elle commence avec une autonomisation des apparences, élevées au rôle d'expressions, pour construire des investissements sémantiques détachés de l'implication ontologique directe, ce qui donne naissance aux langages. A cet égard, le dispositif énonciatif le plus primitif est probablement le théâtre d'ombres. »

¹¹ Maria Giulia DONDERO «Énonciation et modes d'existence», *ACTES SEMIOTIQUES [En ligne]*. 1970. Disponible sur : <<http://epublications.unilim.fr/revues/as/5871>> (consulté le 22/02/2018)

Pierluigi poursuit : « La dimension discursive ouverte par les langages permet à son tour l'instauration performative et régulatrice des institutions, (...) »

Magnifique mise en perspective de l'énonciation, mais qui pose aussi de sérieuses questions. 1. Tout d'abord, celle d'une ontologisation de l'énonciation, rapportée comme à une origine effective, aux forces et aux formes d'expression du monde naturel – difficile de trancher ; 2. Ensuite, celle d'une hypothèse sur les formes les plus primitives ainsi narrativisées de l'énonciation, dans une esquisse génétique – difficile de falsifier. 3. Enfin, celle d'une extension de l'énonciation à toute médiation, au risque d'occulter ce qui fait l'individualité propre à tout acte d'énonciation analysable en son dispositif, depuis la praxis énonciative instituante évoquée en commençant, jusqu'aux plus fines articulations des perspectives, points de vue et focalisations qui ouvrent sur la généralité, ou celles des voix, des timbres, des registres comme portes ouvertes sur l'individualisation des caractères et des passions sur fond de rôles pathémiques codifiés par la praxis.

Ainsi l'énonciation, qui tend aujourd'hui à s'élargir et à fusionner avec l'action, s'en détache au contraire comme son complémentaire, et fait valoir sa spécificité comme le texte d'Hannah Arendt le soutient.

Conclusion

L'institutionnalisation de l'invention, mon sujet. Mon propos s'est déroulé en trois temps. L'invention en politique, c'est l'attention à ce qui, masqué par l'institution, n'est pas visible et qui réclame son droit à la visibilité. Mais c'est aussi le devenir institutionnel de l'invention, lorsque celle-ci occupe à son tour le devant de la scène. Et c'est enfin la fragilité inhérente à toute institution qui n'est puissance « qu'en puissance » et est toujours menacée d'affaiblissement si le collectif de parole et d'action qui la fait tenir tend à se dissoudre.

Pour finir, un mot sur un texte de Greimas (paru dans *Du sens en exil*, 2017) ou vers une nouvelle invention. Ce texte, très court, s'intitule « La notion de résistance », initialement publié en 1953. Greimas réalise une étude sémantique de cette notion, une analyse pré-sémiotique pourrait-on dire. Ce faisant, dans le contexte de l'époque, il pense évidemment à différentes formes de résistance : résistance contre les nazis pendant la guerre, résistance contre la domination soviétique dans les pays satellites, résistance dans les empires coloniaux, bref, résistance à l'institution. Or, en analysant ces différentes formes de résistance, il montre quelque chose qui me paraît essentiel. Il suggère que la résistance a une valeur en soi, indépendante de son objet de quête. Bien évidemment, elle vise toujours un but, de libération par exemple ; mais elle conserve cette « valeur en soi », même si elle n'atteint pas son objectif. Et l'analyse de Greimas montre que la

résistance fonctionne ainsi comme une création de valeur, comme invention. Il écrit, entre autres, ceci : « Une analyse plus profonde du mouvement de résistance met en évidence une caractéristique très originale des rassemblements de ce genre [...]. Ce qui unit les résistants, c'est une seule foi, [...] sa mystique de la 'marche sur le fil du rasoir'. La foi, sans dieu ni dogme. La praxis de résistance, baignée dans une atmosphère passionnelle spécifique, dans laquelle une vision du monde se développe tout en étant éprouvée. »¹²

Cette expression de « praxis de résistance » m'a paru extrêmement intéressante. Que contient cette « praxis » ? C'est du panache si l'on veut. Peut-être n'est-ce juste que du panache. Mais le panache, ça crée de la valeur, c'est de l'invention, ça contient une proposition de « forme de vie », une éthique et une esthétique réunies. C'est la victoire posthume des résistances inabouties, même défaites.

¹² Algirdas Julien Greimas, *Du sens en exil. Chroniques lithuaniennes*, Textes réunis par Saulius Zukas et Kęstutis Nastopka, présentés par Ivan Darrault-Harris et Denis Bertrand, traduits du lithuanien par Lina Perkauskytė, Limoges : Lambert-Lucas, 2017, p. 99.